



GENEUILLE



Janvier 2013

Secrétariat de mairie

- ▶ Lundi • 9h - 12h
- ▶ Mardi • 9h - 12h
- ▶ Mercredi • Fermé
- ▶ Jeudi • 9h - 12h
• 16h - 18h
- ▶ Vendredi • 9h - 12h
- ▶ Samedi • 10h - 12h

Fermé le 4^e samedi du mois

Permanences du Maire

- ▶ Jeudi • 17h - 18h
- ▶ Samedi • 10h - 12h
sauf le 4^e samedi du mois
ou sur rendez-vous

Permanences des adjoints

Patrick OUDOT • Environnement et vie scolaire 06 88 62 34 56

Daniel POURCELOT • Urbanisme et aménagement ▶ Mercredi • 14h - 15h sur RDV

Sylvie COUNIO • Développement économique et socio-culturel ▶ Lundi • 11h - 12h

Trésorerie de Marchaux

- ▶ Lundi au vendredi
8h30 - 12h15
et 13h15 - 16h
Tél. 03 81 57 92 05

▶ Les délibérations du conseil municipal, inscrites sur un registre, peuvent être consultées au secrétariat de mairie.

Tél. 03 81 57 71 51 • Fax 03 81 57 74 41 • mairiedegeneuille@wanadoo.fr

CCAS Aide aux personnes

s'adresser à la mairie

Service des eaux et assainissement

SIAC • Tél. 03 81 56 86 50

VÉOLIA • Tél. 0810.000.777

Ecoles

- ▶ Mme DUFFAIT, Directrice
Tél. 03 81 57 62 27 / jeudi
Tél. 03 81 57 74 37
/ lundi / mardi / vendredi

▶ MATERNELLE
Tél. 03 81 57 62 27

▶ ELÉMENTAIRE
Tél. 03 81 57 74 37

Bibliothèque

Centre communal
Samedi • 10h - 12h

Responsable Anne POTIER

Tél. 03 81 48 24 77

Périscolaire

Directrice Mme MOREAU

Tél. 03 81 21 63 80

MEMO REGLEMENTATIONS

Les feux

Conformément à l'article 23.3 du **Règlement Sanitaire Départemental**, le brûlage en plein-air des déchets et débris de toutes natures est **rigoureusement interdit dans les agglomérations**.

De plus, interdiction générale de brûlage en plein-air pour les ordures ménagères ou assimilées y compris les déchets verts. Les fumées émanant des déchets en combustion sont souvent toxiques, en particulier pour les personnes atteintes de gênes respiratoires et pour les enfants.

NOUS LE RAPPELONS : la qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et civisme. Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle des autres.

Les bruits et les animaux

▶ Propriétés privées

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi** • de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis** • de 9h à 12h et 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés** • de 10h à 12h

▶ **Concernant les chantiers**, les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein-air sont interdits :

- Tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30**
- Toute la journée des dimanches et jours fériés**

A l'exception des interventions d'utilité publique en urgence.

▶ **Les propriétaires d'animaux**, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

▶ Les chiens

Ils doivent impérativement être tenus en laisse sur le domaine public et un permis de détention est obligatoire pour les chiens de 1^{re} et 2^e catégories.



Jean-Claude PETITJEAN,
maire

le mot du maire

En ce début d'année 2013, les conseillers municipaux et les employés communaux se joignent à moi pour vous adresser ainsi qu'à

vos proches nos vœux les plus chaleureux : vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

N'oublions pas ceux qui souffrent, notamment nos deux employées communales, ainsi que les personnes âgées qui quittent notre village pour aller en centre de vie.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et à Monsieur Teddy Faivre, recruté par la commune en tant qu'agent d'entretien en novembre 2012.

La base de maintenance de la L.G.V. s'agrandit avec la construction de logements pour le personnel de la S.N.C.F. . Cette base est soumise aux taxes directes locales qui ont rapporté à la commune la somme de 78 000 euros en 2012. (43 000 € pour la taxe sur le foncier bâti et 35 000 € pour la cotisation foncière des entreprises.)

Voici quelques uns des projets et des travaux qui seront réalisés en 2013 :

- ▶ l'aménagement de la place du Chenil et la sécurisation de l'accès aux écoles. Les études et les demandes de subventions sont terminées. Les travaux seront réalisés au cours du premier semestre,
- ▶ la remise en état d'autres voiries,
- ▶ la rénovation du bâtiment de la mairie, prenant en compte l'accessibilité de ce bâtiment aux personnes à mobilité réduite. Les études sont en

cours, les travaux débuteront cette année,

▶ la restauration de la Gravière. Le choix des équipements à installer est en cours,

▶ la réfection des vitraux à l'église,

▶ la finalisation du plan local d'urbanisme multi-communal avec six communes avoisinantes,

▶ le syndicat mixte d'économie est en place. Il travaillera sur :

- le développement économique, piloté par la C.A.G.B.,

- l'urbanisme, piloté par les communes qui mettent en place leur P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme),

- l'environnement, piloté par le Conseil Général,

- le transport, piloté par le Conseil Régional.

Si vous avez des idées, des remarques à formuler, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes.

J'adresse mes remerciements aux conseillers municipaux, aux employés communaux, aux membres des commissions communales, aux présidents et aux membres des associations, à toutes celles et ceux qui oeuvrent pour notre commune, à nos quatre bibliothécaires, à nos enseignants et aux enfants des écoles toujours nombreux aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nos félicitations vont cette année à Monsieur Daniel CARTON et à Monsieur Jean-Luc THIEBAUD qui ont fait vivre pendant de nombreuses années respectivement le tennis de table et le Football Club de Geneuille.

Encore une fois, meilleurs vœux à toutes et à tous.



la municipalité

1^{er} rang, de gauche à droite : Vital BEZ, conseiller ; Danièle BOURRIENNE, conseillère ; Jean-Claude PETITJEAN, maire ; Sylvie COUNIO, 3^e adjointe ; Jacques HERRMANN, conseiller délégué .

2^e rang, de gauche à droite : Marcel GRAND, conseiller ; Bernard BOURDENET, conseiller délégué ; Michèle PANIZ, conseillère ; Patrick OUDOT, 1^{er} adjoint ; Sandrine BOUTARD, conseillère ; François LONGERON, conseiller .

3^e rang, de gauche à droite : Jean-François BOSSET, conseiller ; Alain HUOT-MARCHAND, conseiller ; Daniel LOUCHE, 4^e adjoint ; Daniel POURCELOT, 2^e adjoint.



les employés municipaux

Secrétariat : Brigitte PENIN, Emmanuelle MICHELIN, Jacqueline DIÉTERLÉ

Agence postale : Fanny GAUDOT

Services techniques : Léon PARTY, Teddy FAIVRE

Ecoles et transports scolaires : Florence GAUDIN, Sandrine LUCA, Corinne ANDRÉ

Entretien des locaux : Martine BACH, Catherine DONIER



Patrick OUDOT,
1^{er} adjoint

➤ Forêt : programme de travaux sylvicoles 2013

➤ Plantation chêne sessile parcelle 7

- Régénération par plantation : mise en place de plants
- Fourniture de plants à racines : chêne sessile, taille 30 à 80 cms

➤ Plantation d'essences diverses parcelles 11 - 12

- Fourniture de plants à racines : érable sycomore, taille 60 à 80 cms
- Fourniture de plants à racines nues : tilleul à grandes feuilles, taille 50 à 80 cms
- Fourniture de plants à racines nues : châtaignier, taille 60 à 80 cms

➤ Dégagement de régénération après entretien des cloisonnements parcelles 11-12

- Cloisonnement sylvicole : entretien mécanisé, entraxe de 4-5 m
- Dégagement manuel des régénérations naturelles.



➤ Etang

L'étang de l'Aurètre, classé ENS (Espace Naturel Sensible) a donné lieu à d'importants travaux pour la protection des grenouilles (passage sous la départementale 14), coupe des sapins afin d'ouvrir l'étang et d'apporter plus de lumière.

Nous regrettons que l'on nous ait refusé la réfection de la digue et du moine pour que l'étang reste en eau l'été.



Personnellement je pense que l'eau est un refuge indispensable pour les grenouilles afin de se protéger des prédateurs comme le héron entre autres.

➤ Environnement

Je voudrais rappeler que la forêt ainsi que le ruisseau des Ardots ne sont pas des décharges municipales, il y a une déchetterie ! J'invite également certains riverains à un peu de civisme et à respecter la nature ; les personnes qui ne suivraient pas ce conseil sont passibles d'une amende de 1500 €.

➤ Gravière

Les travaux de restauration de la gravière devraient commencer au début de l'année 2013 et les aménagements dès le printemps.

Je souhaite que ce site et ces aménagements soient respectés...

➤ S.M.A.M.V.O.

Le Syndicat mixte d'Aménagement de la Moyenne Vallée de l'Ognon va fusionner avec celui de la Basse Vallée de l'Ognon.

Cette fusion des deux syndicats est prévue au premier janvier 2013, les élections du président et du nouveau bureau le samedi 19 janvier.

➤ CCVDB

A l'heure où j'écris cet article rien n'est décidé mais je peux seulement dire que 8 communes ont délibéré pour que la CCVBD travaille pour la prise de compétence scolaire - périscolaire et de l'extrascolaire.

Le conseil communautaire lui, a voté 18 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions.

Toutes les communes devront se prononcer avant le 10 décembre pour cette prise de compétence et peut-être aussi la fusion CCVDB - CCLB. Au moment où vous allez prendre connaissance de cet article on en saura certainement plus.

Le transport à la demande à 1€ surtout pour aller à la gare a explosé. On ne peut que s'en féliciter. Je rappelle que le bus LIVEO Vesoul Besançon via Devecey vous conduit à Carrefour, à St Claude, à la Gare Viotte ou au centre St-Pierre, les tickets pour prendre ce bus sont en vente au magasin de presse à Devecey.

Que l'année 2013 vous apporte bonheur et réussite dans tous vos projets.

➤ Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne Vallée de l'Ognon et Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse Vallée de l'Ognon

➤ La fusion des deux syndicats au 1er janvier 2013, sera la concertation de trois années de travail avec tous les partenaires et la rédaction de nouveaux statuts, l'élection du nouveau Président et du bureau se fera à la mi-janvier.



➤ Objet du Syndicat du nouveau syndicat (SMAMBVO)

Le syndicat a pour objet principal la recherche du bon état des milieux aquatiques au sens de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (2006/60/CE) et dont l'application territoriale est concrétisée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (2010-2015) approuvé en décembre 2010. Dans ce cadre, le syndicat est compétent sur la rivière Ognon pour les actions suivantes :

➤ La réalisation d'études concourant à une gestion équilibrée et durable des écosystèmes aquatiques et humides, notamment dans les domaines suivants :

- L'aménagement hydraulique, la géomorphologie et le transport solide, l'hydrobiologie et la physicochimie, les zones humides, les enjeux piscicoles et halieutiques, la sensibilisation du public aux enjeux de préservation de ces écosystèmes ;

➤ La réalisation des travaux concourant aux enjeux de préservation et de restauration de milieux évoqués ci-dessus. Il est habilité à mener des programmes d'actions dans les domaines suivants :

- Entretien et/ou restauration de la végétation rivulaire, réhabilitation et préservation des milieux naturels aquatiques (zones humides, frayères, ...), stabilisation et protections des

berges rendues nécessaires par la proximité d'infrastructures, entretien et restauration des ouvrages hydrauliques propriétés du syndicat, et régulation du niveau d'eau dans un souci de gestion des crues et de préservation des écosystèmes,

- Acquisition des ouvrages hydrauliques avec le droit d'eau, valorisation énergétique des ouvrages propriétés du syndicat (création de microcentrale...), acquisitions foncières en lien avec l'aménagement de la rivière ou la sauvegarde des milieux aquatiques (zones humides, zones inondables),

- Actions d'aménagement raisonné des sites gérés et de sensibilisation du public aux enjeux de préservation de ces milieux, notamment la signalétique, les aménagements liés aux activités piscicoles, halieutiques et à la pratique des sports d'eau vive (passe à canoës sur les ouvrages hydrauliques du syndicat).

Suite à ces interventions sur le milieu aquatique, le syndicat peut être amené à intervenir par convention dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général chez les riverains dans l'objectif de mener une gestion ultérieure des travaux effectués et de pérenniser l'amélioration apportée sur le fonctionnement des hydrosystèmes.

Le syndicat peut intervenir auprès des diverses collectivités qui ont pris la compétence ruisseaux pour apporter une assistance et un rôle de conseil dans le respect du code des marchés publics.

➤ Les travaux sur la moyenne vallée de l'Ognon

Gravière de Geneuille

Les travaux de réhabilitation débuteront en 2013 avec la première phase sur la végétation, la création d'une zone de frayère en bordure de l'Ognon (face à la gravière), et sur la partie amont sur les terrains anciennement cultivés (création de zone humide).

D'autres actions seront mises en place, entre autres un poste pêche pour personne à mobilité réduite, mise en place d'un observatoire et de panneaux pédagogiques, travaux de reconquête du Jonchet en partie aval entre la LGV et l'Ognon.

Barrage de la papeterie

Des travaux seront réalisés en 2013 avec la création d'une passe à poissons et modification de la passe à canoë, et reprise du système de vannage automatique avec la mise en place d'une commande solaire.

Ancienne rivière et terrain en aval du pont de Geneuille / Bussières

Des travaux de réouverture de l'ancien lit de l'Ognon seront engagés au début d'année en collaboration avec la fédération de Pêche de Haute-Saône, l'objectif étant de favoriser la reproduction du brochet et d'autres espèces.

Le syndicat va aussi entreprendre la réhabilitation de la frayère située sur le terrain de Mr Jacky FRAISSE, en parallèle deux mares seront créées pour favoriser la rainette arboricole, espèce menacée.

Le syndicat en collaboration avec la Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté a mis en place une jachère apicole afin de favoriser la biodiversité.

M. Yves Marchiset-Nialon,
Directeur technique des syndicats

6 URBANISME

COMMISSION



En 2012 le comité consultatif des permis de construire a étudié :

- 7 permis de construire
- 32 déclarations préalables (déclaration de travaux)
- 19 certificats d'urbanisme

Parmi les dossiers traités, on peut citer notamment :

Base de Maintenance LGV

Une nouvelle construction a été réalisée sur le site de la Base de Maintenance LGV par la création de 8 chambres pour le personnel SNCF en déplacement dans la région et pour le personnel assurant la maintenance.



Le château de la Dame Blanche

Un permis de construire a été délivré pour le Château de la Dame Blanche pour la construction d'une seconde véranda accolée au bâtiment principal destinée à la restauration et d'un bâtiment destiné à l'hébergement comprenant 16 chambres.



Les anciennes papeteries

Un permis de construire a été déposé afin de réhabiliter les anciennes papeteries de Geneuille. Malheureusement de nombreuses contraintes amènent le propriétaire à modifier son projet.

Plan local d'urbanisme

Le PLU est toujours en cours d'élaboration... Le PADD multi communal (Plan d'aménagement et de Développement Durable) pour les communes de Devecey, Chevroz, Geneuille, Chatillon Le Duc, Auxon-Dessous, Auxon-Dessus et Cussey sur l'Ognon a été présenté récemment. Nous attendons le rapport définitif pour vous présenter plus en détail toutes les informations qui s'y rattachent.

Daniel POURCELOT

Rappels

Tout projet de travaux, qu'il soit soumis ou non à une demande de permis de construire ou de déclaration préalable, doit être conforme au Plan d'Occupation des Sols de la commune qui définit les règles d'utilisation du sol. Par conséquent, avant d'entreprendre toute construction quelle que soit la surface ou modification, vous êtes prié de vous présenter en mairie afin de connaître les règles d'urbanisme applicables à votre terrain.

COMMISSION

Daniel LOUCHE,
4^e adjoint



Travaux «Sécurité du Village»

Les travaux de mise en sécurité, au centre du village, sont terminés.

Si nous ne pouvons pas diminuer le nombre de véhicules, ces travaux ont permis de nettement réduire la vitesse et le bruit au centre de notre village.

Les ralentisseurs et la chicane permettent difficilement un passage à plus de 30 km/h.

Les piétons ont enfin retrouvé de larges trottoirs pour s'y déplacer sereinement se retrouver pour discuter, ...

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les automobilistes qu'une zone 30 est une zone PRIORITAIRE pour les PIETONS.

Il est donc inutile d'accélérer pour passer la chicane. Un peu de calme sera bénéfique à tous les usagers du centre.

Nous avons également marqué deux places « arrêt minute » sur le parking.

C'est avec plaisir que nous avons autorisé M. JUDLIN, « Chez Lydie » d'installer une ou deux tables en terrasse, permettant à quelques clients de pouvoir consommer en profitant du soleil.

Le prochain grand chantier démarrera au printemps. Il s'agit de l'aménagement de la place du village qui se situe en face de l'école.

Un parking pour les parents d'élève sera goudronné et les places marquées.

Des arbres seront plantés sur la partie arrière et un espace détente sera créé pour que les parents attendent tranquillement leurs enfants.

Nous avons également décidé d'y faire un terrain de boule.

Des luminaires seront ajoutés pour un meilleur éclairage de l'accès à l'école.

Concernant la sécurité, un plateau sera réalisé devant l'école et des barrières seront installées sur les trottoirs afin d'empêcher les automobilistes de s'y garer.

Enfin une place de vie et de rencontre au centre de notre village...

Daniel LOUCHE





Sylvie COUNIO,
3^e adjointe

➤ Développement économique

Ça bouge du côté des entreprises de Geneuille.

La nouvelle ZA La Brevette, dans le prolongement de la ZA Les Planches, a vu s'installer 3 entreprises : **Façades 25**, l'entreprise d'électricité **BOLE (ISB)** et l'entreprise de **maçonnerie ROUIS**.

Deux autres entreprises sont attendues dans cette ZA pour l'année qui vient. Premiers arrivés dans la ZA Les Planches à son ouverture, Monsieur et Madame **GALEA (menuiserie AGEMA)** prennent une retraite bien méritée et cèdent leur entreprise à **L'AFFAIRE EDITH**, entreprise de publicité.

La maison **CAGNETTA**, bien connue depuis des décennies pour ses activités de rénovation de sièges et la vente de mobilier, a modernisé ses façades dans un style futuriste plus en harmonie avec sa clientèle et la vente de mobilier contemporain.

Le **Garage de Geneuille** va lui aussi faire peau neuve et devenir concessionnaire **CITROËN**.

Dans la ZA Vauverilles, l'entreprise Jurasciure, en élargissant son domaine d'activités de transports, a changé de nom : c'est désormais **TRANSJURA**.

Du côté des commerces, ça bouge aussi.

Chez Lydie, en plus des repas servis le midi, on s'ingénie à proposer régulièrement des dîners sur toutes sortes de thèmes, classiques comme « Moules frites » ou « Choucroute » et plus originaux comme « Tête de veau ». En face, la boulangerie « **La Geneuilloise** », qui nous régale de pains viennoiseries et gâteaux, honore aussi les commandes pour des occasions festives.

Si vous avez envie d'un nouveau look, **Emm'Style** est à votre disposition pour vous proposer une nouvelle coiffure.

Pour **La Cave Catalane**, « le relooking » va être total dans l'année qui vient : création d'une partie épicerie-produits frais en plus de la partie boissons, changement de dénomination et de façade.

N'oublions pas **Le Lavoir des Rêves** qui propose des chambres d'hôtes sympathiques et originales.

Enfin, le dernier arrivé, le camion **PIZZA BENO** vient dans notre village tous les mercredis de 18h à 21h, au parking de l'Agence Postale Communale, proposer de délicieuses pizzas. Les commandes se font au **06 50 74 22 00**.

Hors catégorie, se situe le **CHÂTEAU DE LA DAME BLANCHE**, hôtel 3* de bientôt 40 chambres, restaurant gastronomique servant autour de 1500 repas par mois et proposant des services haut de gamme avec le Jardin des Sens, les promenades en calèche et même la possibilité de loger dans des chambres tout confort installées dans des arbres du parc.

Sylvie COUNIO



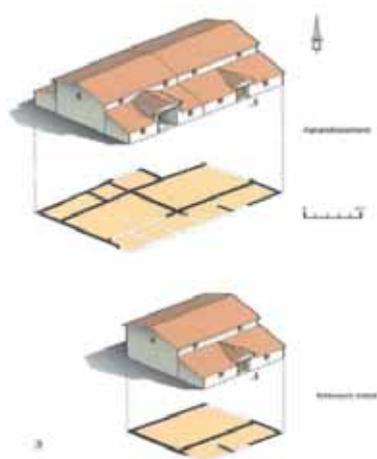
➤ Signalétique

Comme prévu, des panneaux « BIENVENUE A GENEUILLE » ont été installés à chacune des entrées du village : la Borne, la Vierge et les anciennes papèteries. Au-delà du signe d'accueil, l'attention est ainsi attirée sur les activités et ressources du village : commerces, artisans et services.

Comme prévu également, un grand panneau d'information a été installé devant la Mairie permettant de consulter le plan de Geneuille et les informations municipales.



➤ Histoire de Geneuille



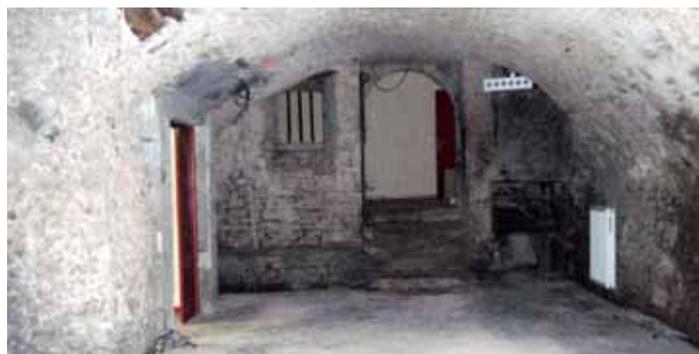
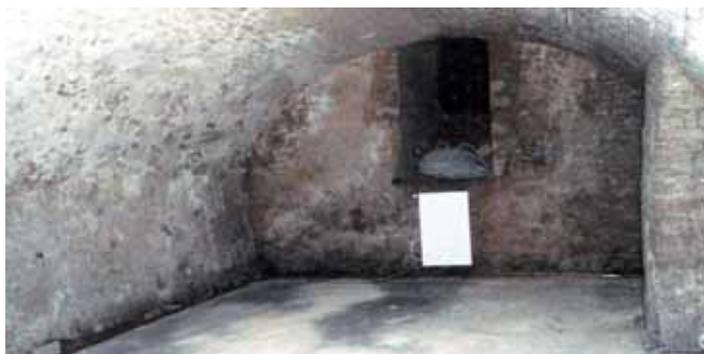
A l'occasion des travaux de construction de la Ligne à Grande Vitesse, ont été mis à jour les vestiges d'une ferme gallo-romaine datant du 1er siècle. Les fouilles ont permis de préciser que cette ferme avait été agrandie et avait fonctionné jusqu'au IIIème siècle, sans que l'on sache précisément ce qui avait amené ses habitants à délaisser ces lieux.

Vous pouvez demander à la mairie une petite brochure, éditée par l'équipe départementale d'archéologie qui a effectué cette recherche ainsi que d'autres tout au long de la LGV. Cette brochure est GRATUITE.

➤ La cave

La cave voutée, en dessous des nouveaux bâtiments communaux, étant enfin utilisable, après assèchement, va être aménagée pour y organiser des activités culturelles, notamment musicales.

Sylvie COUNIO, 3me Adjointe



Activités Sportives, Animations et Fêtes

par Jacques Herrmann, Conseiller Municipal Délégué

Décembre 2011 : Venue du Père Noël aux écoles de Geneuille, distribution de papillotes suivie d'un spectacle.

Samedi 24 Décembre 2011 : Arrivée du Père Noël à 18h30 devant la mairie et distribution de papillotes.

Jeudi 12 Janvier 2012 : Représentation de la commune de Geneuille au Palais des Sports à Besançon.

Vendredi 16 Mars 2012 : invité à représenter la commune pour la remise de la Légion d'Honneur à Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon et Président de la CAGB à la Rodia.

Jeudi 19, le Vendredi 20 et le samedi 21 Avril 2012 : Opération Brioches, au profit de l'ADAPEI.

Samedi 21 avril 2012 : 80 personnes assistent à la soirée Francis Cabrel à l'église de Geneuille, dans le cadre de la soirée culturelle financée par le Conseil Général du Doubs et la Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche.

Mardi 8 Mai 2012 : Concours Hippiques, coupes remises au nom de la municipalité.

Mercredi 27 juin 2012 : Portes ouvertes aux habitants de Geneuille à la Station de Maintenance SNCF en présence de Monsieur le Maire.

Samedi 11 Aout 2012 : Ronde de l'espoir, accueil de 50 cyclistes.

Dimanche 2 Décembre 2012 : Exposition Talents Cachés - Marché de Noël (une vingtaine d'exposants).

Samedi 8 décembre 2012 : Visite de Marchés de Noël en Alsace en bus. Voyage offert par la commune à 85 habitants de Geneuille (en priorité).

A chacun et chacune d'entre vous, j'adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Jacques Herrmann



Lisa 8 ans et demi, gagnante des Talents Cachés 2012



↳ L'agence postale communale a déjà un an !

La Poste avait depuis longtemps annoncé son intention de fermer le bureau de Geneuille. Un avant goût de cette fermeture avait été mis en place ; les horaires ont été réduits drastiquement : 2h00 d'ouverture par demi-journée !

Pour maintenir le service public de la poste dans notre village et éviter une fermeture annoncée pour le 30 Novembre 2011, il ne restait plus qu'à prendre une décision au niveau communal. C'est pour cela que le conseil municipal avait alors délibéré et approuvé par vote, la création d'une Agence Postale Communale. Une convention a donc été signée avec la Poste pour aboutir à ce changement, qui nous permet aujourd'hui d'ouvrir sur une plus grande plage d'horaire.

L'agence Postale Communale se situe dans les locaux de l'ancien bureau de Poste : **2 Rue Maupomet**

L'APC est ouverte au public aux horaires suivant :

Le Lundi et Jeudi : 9h30-12h00 et 16h30-19h

Le Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h30-12h00 et 13h30-16h00

Voici les Services réalisés au guichet de l'Agence Postale Communale :

↳ Service Cartes Nationales d'Identité

↳ Services postaux

- ▶ Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- ▶ Vente de timbres-poste à usage courant : Carnets, Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international, Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin...),
- ▶ Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster,
- ▶ Vente d'emballages Colissimo M, L, XL et souple,
- ▶ Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- ▶ Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost),
- ▶ Dépôt des procurations courrier,
- ▶ Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

↳ Services financiers

- ▶ Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours (700 euros pour un compte joint)
- ▶ Retrait d'espèces sur Postépargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours
- ▶ Versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours, des versements d'espèces sur un Postépargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

↳ Autres produits

- ▶ Vente de recharges téléphoniques classiques.

Cette Agence Postale Communale n'est en aucun cas rattachée au centre de Tri Postal et n'est donc pas en charge des réclamations au niveau du courrier et de sa distribution. Pour toutes réclamations veuillez s'il vous plaît appeler le 3631.



➤ Groupe scolaire Jean-Claude CUENOT

➤ Actualités

Une rentrée à l'école un peu mouvementée cette année, en effet, Mr Tavel fut sollicité pour assurer d'autres fonctions et son départ a engendré quelques changements au sein de l'équipe éducative.

Pour l'année scolaire 2012-2013, j'assume les fonctions de direction et suis suppléée dans ma classe de CP, le jeudi, par Mr Frédéric Chopard.

Mme Audrey David a pris en charge la classe de CM1-CM2 de Mr Tavel, et à partir de la rentrée de la Toussaint, Melle Virgilia Jannier prendra la relève.

L'école enregistre cette année une petite baisse d'effectifs : 156 élèves contre 167 l'an passé, soit une moyenne de 22,3 élèves par classe, effectifs permettant de travailler sereinement et dans de bonnes conditions.

➤ Carnets de voyage



➤ Avril 2012 : Après un voyage en TGV, 81 élèves du CE1 au CM2, accompagnés de leurs enseignants et de parents ont séjourné à Sète durant 5 jours : environnement inconnu pour certains, de multiples activités ont permis à tous de découvrir le milieu marin : visite du port et de la ville de Sète avec montée au mont Saint-Clair, petite pêche dans les rochers, promenade dans la garrigue, visite chez une ostréicultrice du bassin de Thau, rencontre avec un pêcheur, promenade en bateau...



Conditions optimisées par la municipalité qui, en allouant un crédit exceptionnel à l'école, contribue au renouvellement des livres de notre bibliothèque, et par La Chenille, l'association de parents d'élèves, qui, par ses multiples actions, subventionne nos sorties...

D'autres projets sont programmés cette année : concerts à Besançon, rencontres sportives, interventions du Sybert sur le recyclage des déchets (éco-consommation, réemploi), ...

Et... un peu de dépaysement pour les élèves de la classe de Grande section qui, en juin, partiront trois jours aux Fauvettes à Levier pour découvrir l'environnement du Haut Doubs et l'équitation, ...



➤ Juin 2012 : Moins d'exotisme pour les élèves de la classe de moyenne section qui, pendant trois jours, ont vécu à la Ferme de la Batailleuse à Rochejean. Un programme dense et varié les attendait : découverte de la ferme, de ses produits, soins aux animaux, ateliers cuisine, soirée contes et spectacle d'Augustin « La Légende du lac Saint-Point ».

Que de bons souvenirs...



Amitié et Concorde

Une année de plus ! Pour les jeunes cela ne compte pas beaucoup. Par contre, pour les « aînés » quelques mois de plus apportent souvent quelques petites contrariétés physiques.

Malgré tout, en cette année 2012, les activités du club se sont bien déroulées : galette des rois, sortie grenouilles, repas amicaux de juin et de Noël.

Le repas choucroute a dû être annulé : le nombre des inscriptions n'était pas assez élevé.

Quelques membres du club ont participé aux activités proposées par le secteur des 2 vallées : repas amical en avril à Devecey et séjour à Ronce les Bains du 6 au 13 mai.

Et pour 2013, voici le programme :

- ▶ 10 janvier Galette des rois
- ▶ 14 février Assemblée générale
- ▶ mars Repas grenouilles
- ▶ 26 avril Repas de l'amitié des clubs du secteur à Devecey
- ▶ du 5 au 12 mai Séjour à Fréjus
- ▶ 13 juin Repas de l'amitié, avant les vacances
- ▶ 20 octobre Repas choucroute
- ▶ 12 décembre Repas de Noël

A toutes et à tous, nous souhaitons une heureuse année 2013.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

La Présidente, G. LESTAGE

L'Association Culturelle et Sportive de Geneuille

présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2013

Activités de l'association :

• Marche d'entretien

Responsable: Mme Millon Jacqueline

Rendez-vous tous les mardis Place du chenil à 14 heures, il y a toujours de la place et toutes nouvelles inscriptions seront les bienvenues.

Comme cela avait été décidé, les locaux de la salle de la Libération ont été mis en vente et la Commune de Geneuille en est maintenant propriétaire.

Nos projets :

- ▶ Sortie organisée au printemps.
- ▶ Création d'un orchestre, pour cela nous recherchons des musiciens (un batteur et un bassiste sont déjà sur les rangs) - *Responsable : Mr Daniel André*
- ▶ Une exposition peintures et photos est envisagée pour l'automne, les détails seront communiqués ultérieurement - *Responsable : Mr Daniel André*
- ▶ Des cours de cuisine dispensés par un professionnel sont prévus, nombres de participants et conditions à définir - *Responsable : Mme Edith Muller*

Nous réfléchissons toujours sur de nouvelles activités, vos souhaits et suggestions retiendront toute notre attention.

La prochaine Assemblée Générale est prévue courant Mars 2013, la date sera communiquée début 2013.

Un très grand merci à tous ceux qui s'impliquent et se sont impliqués dans l'évolution de l'ACSG.

Le Président et le conseil d'administration
Daniel ANDRE

Association la Chenille

Mme Caroline FAIVRE
13 rue Souleau
25870 GENEUILLE
Tél. 09 52 03 99 49

Association des Cavaliers de l'Ognon

M. Dany LAURENT
3, rue de l'Enclos
25870 CUSSEY/L'OGNON
Tél. 03 81 57 73 35

Association des Donneurs de Sang

M. Guy CHOLEY
6 chemin de la Thère
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 73 36

Club de Couture

Mme Nelly MIVELLE
24 route de Chevanney
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 69 30
ou 09 62 01 35 08

Atelier Bricolage

▶ Mme Florence GAUDIN
6 rue Souleau
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 63 49

▶ Mme Sylvie ANCELIN
10 rue de l'Abreuvoir
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 67 46

Club Amitié et Concorde

Mme Gisèle LESTAGE
16, rue de la Prairie
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 72 89

Association Culturelle et Sportive

M. Daniel ANDRE
6, rue des Bruyères
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 75 75

Association Familles Rurales

M. POGUET Jérôme
12 rue de l'Abreuvoir
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 67 25

Football Club de Geneuille

M. BENOIT Pascal
8, Rue Souleau
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 60 02

Tir sportif de Geneuille

M. GORMOND Michel
12, rue du Coteau
25220 THISE
Tél. 03 81 61 07 64
ou 09 61 32 11 65

Association de Chasse

M. Frédéric BEORD
5 a, rue Maupomet
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 60 37

Geneuille Animations et Fêtes

M. Thierry PORTELLI
6 c, route des Papetiers
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 66 39

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Devecey et ses environs



2012, grande année pour notre association et grande année pour moi.

Mon élection à l'unanimité au poste de Président et la charge d'organisation de l'Assemblée générale départementale et régionale des donneurs de sang pour l'association à la salle deveçoise le 21 avril. Une énorme performance de tous les membres du bureau, renforcés par quelques anciens, nous a permis d'accueillir les 42 amicales du département dans d'excellentes conditions pour des moments de travail et de convivialité qualifiés d'historiques par les instances dirigeantes. Ce travail accompli, nous avons organisé deux collectes prometteuses en aout et octobre avec deux thèmes de collation de circonstance :

► le 1er BARBEUK'DON avec un barbecue géant proposé après le don l'été, grace au soutien de SUPER U DEVECEY,

► le 1er TARTIF'DON avec une tartiflette géante proposée après le don d'automne, grace au soutien du HAMEAU du FROMAGE à CLERON.

Avec 641 donneurs potentiels qui se sont déplacés en 2012 dont 89 nouveaux donneurs (dont beaucoup de jeunes de moins de 20 ans), notre site est plus que jamais un gros pourvoyeur en poches de sang donc de cadeaux pour la vie pour des malades. Les permanences effectuées à SUPER U (qui nous aide une fois de plus) par les membres du bureau n'y sont pas étrangères.

Cette rencontre avec vous est formatrice, efficace et nous apprend que... les hommes ont plus peur de venir que les dames !

La salle deveçoise étant très occupée et la gestion ayant changé, les règles deviennent draconiennes, nos opérations de dynamisation mal comprises et mon plus grand regret sera de ne pas pouvoir accueillir de collecte dans mon village faute de salle aux dimensions adaptées ; nous avons malgré tout sincèrement

apprécié l'offre de Mr le Maire de Geneuille de nous recevoir.



2013 sera, j'espère, une année où la population de GENEUILLE sera encore plus présente à nos collectes (15% des donneurs aujourd'hui) et pourquoi pas viendra renforcer le bureau car de nombreux dirigeants feront valoir leur droit au repos bien mérité lors de la prochaine assemblée générale du 19 janvier 2013.

Nous avons besoin de vous pour cette noble cause dont vous et les vôtres peuvent avoir besoin un jour.

Le Président, Guy CHOLEY

La Chenille



La chenille est l'association des parents d'élèves du groupe scolaire J.C CUENOT de Geneuille.

Elle compte cette année 89 familles adhérentes et son conseil d'administration se présente comme suit :

- Présidente : Caroline FAIVRE,
- Trésorière : Delphine SACCOMANI,
- Secrétaire : Gaëlle LE ROUX,
- Membres : Christelle BOUCLANS, Claire CHEVAUX, Corinne CUINET, Julie LATGER, Nathalie RENAUD, Corine GRANDJEAN, Isabelle LECLERC et Emmanuelle GRENOUILLET.

Les membres de cette association se donnent pour but d'animer la vie autour de l'école en organisant des manifestations conviviales où les enfants, les enseignants, les parents et tout habitant de Geneuille peuvent se retrouver, partager et échanger. En effet nous proposons depuis quelques années entre autres une bourse aux jouets, une vente de sapins de Noël, une fête de Noël avec le spectacle des enfants, une kermesse de

fin d'année, la vente de bulbes et plantes pour le jardin, et, éventuellement, la vente de croissants avec livraison à domicile...

Cette association a aussi pour but d'accompagner les projets pédagogiques menés par les enseignants (sorties culturelles ou sportives, achat de matériels...) en aidant à leur financement (prise en charge des frais de transport, participation aux sorties...).

Vous serez informés tout au long de l'année des différentes manifestations et grâce à votre solidarité envers notre association, vous contribuerez un peu à la vie du village, car nos enfants en sont l'avenir...

Toutes les idées, remarques ou suggestions sont les bienvenues ; n'hésitez pas à contacter directement les membres de l'association, ou à déposer un courrier dans la boîte aux lettres de la chenille (située au portail de l'école) ou encore par e-mail (lachenille@free.fr).

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année 2013.

Les Cavaliers de la Vallée de l'Ognon



L'association des Cavaliers de la Vallée de l'Ognon (association loi de 1901) affiliée à la Fédération Française d'Équitation a été créée en 1990. Elle a pour objet d'organiser des compétitions officielles, des manifestations équestres et de promouvoir le cheval et les activités équestres.

Depuis sa création sur le terrain « aux vignes » sur la commune de Geneuille, les membres de l'association aidés de bénévoles ont apporté des améliorations très sensibles aux installations et aux infrastructures qui font la réputation du site et son succès sans cesse grandissant.

Ce terrain de compétitions est le seul de ce niveau en Franche-Comté. Il est connu et apprécié dans tout l'hexagone.

Il était susceptible de devenir un pôle régional avec les aménagements envisagés en profitant de l'opportunité des propositions d'une entreprise qui malheureusement n'avait pas prévu que des autorisations devaient être

sollicitées pour déposer de la terre. Actuellement le dossier reste en suspens, en attente d'une décision relative au devenir du remblai de terre déposé. Aucun accord n'ayant été trouvé avec la société DTP pour évacuer la terre, l'association sera peut-être contrainte à être dissoute ne pouvant assumer le coût de l'opération (devis d'un montant de 220 000 €).

En 2012, les cavaliers de l'association se sont bien comportés.

En C.S.O. Delphine LAURENT est Championne Régionale, Départementale et remporte le circuit du Grand Régional en Amateur 1 devant son frère Mathieu 2ème de ces championnats. Sa sœur Aurélia et sa maman Catherine occupent les 2ème et 3ème marches sur le podium des Championnats en Amateur 2.

En attelage Yves Fernoux est vice-champion de France avec sa paire de Comtois.

Le C.S.O. ou concours de saut d'obstacles consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faire de fautes. C'est la discipline la plus facile à

comprendre pour le néophyte puisqu'il suffit de regarder si la barre tombe ou non et le chronomètre nous indique qui a été le plus vite sur le tour.

Le C.C.E ou concours complet d'équitation consiste à enchaîner trois tests : le dressage où le cavalier doit exécuter différentes figures avec son cheval ; le saut d'obstacle ; le cross qui part du même principe que le saut d'obstacles sauf qu'ici les obstacles sont « naturels » c'est-à-dire que les obstacles ne peuvent tomber. Ce qui implique que le cavalier doit avoir une expérience des trois disciplines équestres résultant d'un entraînement judicieux et rationnel.

L'attelage discipline de tradition où une « voiture » est attelée derrière un ou plusieurs poneys ou chevaux. Il compte trois tests : le dressage ; la maniabilité qui consiste à faire passer l'attelage dans un parcours de quilles surmontées de balles ; le marathon. Ces épreuves valident la compétence et l'habileté du meneur et permettent de tester la bonne condition physique, la franchise, la soumission et la souplesse des chevaux.

Dany LAURENT, Président

Geneuille Animations et Fêtes



Plus d'infos

<http://gaf.geneuille.com>



Qui sera le Roi ?

Qui sera la Reine ?

2012

VENDREDI 27 JANVIER

20H30

Maison pour Tous

"Répondez vite, le GAF vous attend !"



VIDE-GRENIERS
Geneuille
29 AVRIL

<http://gaf.geneuille.com>



ROUTE ME RE-VOILA !

2^{ème} édition

RANDO MOTO

Mardi 1 Mai



23 JUIN
GENEUILLE
FETE de la MUSIQUE
"cour de l'école"



Toute l'équipe du GAF vous souhaite une Bonne Année 2013

Familles Rurales



L'Association Familles Rurales de Geneuille a fêté cette année ses 10 ans d'existence au service des familles de la commune.

Elle regroupe les activités suivantes :

- ▶ Périscolaire et centres de loisirs pendant les vacances
- ▶ Piscine pour les enfants
- ▶ Atelier Théâtre
- ▶ Gymnastique volontaire pour ados et adultes

Cette année encore une centaine de familles ont utilisé au moins un service de l'association.

Arrêt de l'activité tennis de table

L'activité Tennis de Table s'est arrêtée au mois de juin. Nous remercions Daniel Carton d'avoir animé cette activité pendant plusieurs années, pour le plus grand plaisir du groupe de jeunes pongistes qui avaient goûté à la compétition ces dernières années. Nous regrettons bien sûr de ne pas avoir trouvé de relève pour permettre à l'activité de continuer, mais cela reste toujours possible : la salle et les tables sont toujours là, il ne manque qu'un ou quelques parents bénévoles qui pourraient donner un peu de leur temps 1 ou 2 soirs par semaine.

Collaboration avec les associations de Cussey et Devecey

Les villages voisins de Cussey sur l'Ognon, Devecey, Pouilley les vignes ou encore Serre les Sapins comptent comme Geneuille sur les services d'une association Familles Rurales pour gérer les activités périscolaires et extra-scolaires. Ces associations gèrent également d'autres activités, par exemple l'école de musique à Devecey.

Nous avons cette année renforcé les échanges entre nous, notamment pour proposer des activités complémentaires aux familles des différentes communes, et pour proposer une meilleure couverture des vacances scolaires en essayant de ne pas fermer toutes les structures en même temps. Les directrices des trois centres de Cussey, Geneuille et Devecey se sont coordonnées cet été pour organiser 3 journées inter-



centres, une dans chaque village, permettant aussi aux enfants de faire connaissance autour d'activités ludiques et sportives.

Nous rappelons que la cotisation annuelle familiale ouvre l'accès à toutes les activités proposées par les associations Familles Rurales des différents villages.

Des changements pour 2013

Nous avons appris en cette fin d'année que la Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche, dont fait partie Geneuille, allait probablement prendre la compétence scolaire, périscolaire et extra-scolaire. A ce jour nous ne connaissons pas les conséquences concrètes de ce changement, qui pourraient aller jusqu'à une remise en cause de la gestion par notre association, au profit d'une structure centralisée au niveau de la Communauté de Communes.

Nous suivons de près l'évolution de ce dossier en concertation avec la fédération Familles Rurales du Doubs et les associations Familles Rurales de Cussey et Devecey également concernées.

Nous avons aussi entendu par voie de presse que la semaine scolaire pourrait être modifiée à la rentrée de septembre 2013, avec notamment l'ouverture de l'école le mercredi matin. Cela pourrait nécessiter l'ouverture du périscolaire le mercredi midi.

Nous consulterons les familles, si cette information se confirme, afin d'adapter au mieux nos services à leurs besoins.

Plus que jamais, l'association ne pourrait fonctionner sans l'engagement de bénévoles qui donnent de leur temps pour animer les activités ou participer au conseil d'administration. Je tiens cette année encore à les remercier pour le temps donné au service de tous.

Nous vous souhaitons une excellente année 2013

Pour le conseil d'administration
Jérôme Poguet

Le Péricolaire

Le péricolaire est ouvert tous les jours d'école à tous les enfants scolarisés à Geneuille. C'est une structure type centre de loisirs, ce qui implique du temps pour effectuer des activités comme les jeux ou le bricolage. Les nouveaux locaux ouverts en 2011 permettent une bien meilleure organisation avec des salles de restauration et d'activité séparées, et un accès plus rapide et sécurisé depuis l'école.



Le matin de 7h30 à 8h30

L'accueil se fait de 7h30 à 8h00, puis les enfants sont en activité de 8h00 à 8h30 (pas d'arrivée entre 8h00 et 8h30)

Le midi de 11h30 à 13h20

Le repas est pris dans les nouveaux locaux, les enfants s'y rendent accompagnés de l'équipe d'animation.

Le soir de 16h20 à 19h30

Goûter et activités de 16h20 à 18h30, voire 19h30 avec possibilité d'accompagnement des devoirs de 18h à 19h30. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h30 jusqu'à 19h30.

Quelques photos du centre de juillet 2012



Enfants maquillés pour la boom



Tir à l'arc au mini camp de Marnay



Semaine sur le thème «un diner presque parfait»



Sortie au pavillon des sciences à Montbéliard



Sortie au musée des beaux arts à Besançon



Atelier danse country



Jusqu'à 60 enfants prennent leur repas le midi dans le nouveau réfectoire

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs prennent le relais du péricolaire le mercredi et pendant les vacances.

Le mercredi après-midi

Le centre est ouvert de 13h30 à 18h30.

Des mercredis à thème sont régulièrement proposés. (Bowling, cinéma, spectacles, etc..)

Les petites vacances

A l'exception des vacances de Noël, où la demande est très faible, le centre est ouvert une à deux semaines au cas par cas, tous les jours de 8h30 à 17h30.

Les grandes vacances

Le centre de loisirs est également ouvert au mois de juillet. Deux minis camps de 2 à 4 jours sont organisés chaque année en fonction des catégories d'âge, ainsi que plusieurs sorties.

↳ Les activités

Piscine

Seize enfants répartis en deux groupes de niveaux différents vont chaque mercredi à la piscine du centre Omnisport Pierre Croppet à Besançon, à 12h et 14h15. Les enfants sont pris en charge depuis Geneuille, et se rendent à la piscine en bus accompagnés d'une animatrice et d'un parent.

Théâtre

Pour l'année 2011-2012, 12 adolescents, encadrés par Patrice Pierrat et Carine Rousselot, ont répété chaque vendredi. Tali Serruya animait le groupe des 8 adultes. Ensemble ils ont décidé de nous montrer leur production "A tour de rôle" qui a eu un franc succès les 5, 6, 7 mai 2012 à la maison pour tous.

Pour l'année 2012-2013, un groupe mixte de 5 ados et de 6 adultes répète avec Tali Serruya. Vous pouvez dès maintenant noter les dates des représentations qui auront lieu les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mai 2013.

A partir de cette année, Monsieur CHALOPIN Jean Marc sera l'interlocuteur pour l'atelier théâtre. 31 rue de la Gratotte 25870 GENEUILLE - Tel : 03 81 57 66 50.

Gym-Forme-Santé-Bien être... pour tout public

L'activité a repris avec Romain, nouveau coach sportif et même concept «GYM – FORME – SANTE – BIEN-ETRE ... pour tout public». Des séances variées, en salle et extérieur, alliant bien-être, coordination, souplesse, énergie, posture, équilibre,



gainage... ou marche rapide selon les programmes choisis ensemble, le tout dans une ambiance chaleureuse et musicale.

En 2013, Amandine prend la suite de Romain dans la même ambiance et avec le même programme.

Rendez-vous le MERCREDI, de 19h30 à 20h45 à la salle Maison Pour Tous, place du Chenil à Geneuille pour découvrir et partager ces bons moments avant de valider votre inscription. Résultats et bonne humeur garantis. Ne pas oublier votre tapis, serviette et bouteille d'eau.

La cotisation s'élève à 35€ par trimestre (Possibilité d'ajustement selon contraintes professionnelles). Certificat médical nécessaire. Pas de cours durant les vacances scolaires.

Venez nous retrouver... pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Chantal PERIN : chantalperin@orange.fr ou 0381813032 (répondeur en absence).

↳ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est dirigée par Céline Moreau et son adjointe Anne Sidonie Michel, toutes deux titulaires du BAFD. Sandrine Luca, Céline Souron et Siham Zmirli assurent de manière régulière l'encadrement des enfants et les animations.

Jocelyne Amaro assure l'entretien des locaux et la logistique des repas avec le reste de l'équipe.

L'équipe se renforce temporairement au mois de juillet, notamment pour les mini camps.

Nous remercions aussi vivement les maîtresses qui complètent l'équipe d'animation en cas d'empêchements de dernière minute.

Vous pouvez rencontrer Céline Moreau ou Anne Sidonie Michel toute l'année pendant les heures d'ouverture du périscolaire ou des centres de loisirs.

↳ Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'association compte 8 membres bénévoles, qui ont été reconduits ou élus lors de notre dernière assemblée générale d'avril 2012. Nous étions 14 l'année précédente, et recherchons d'autres parents pour venir nous aider.

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année pour adapter les activités de l'association aux besoins des familles de Geneuille, vous pouvez contacter chacun d'entre nous, nous nous chargerons de vous représenter au sein de l'association.

Odile Bedeaux - Guy Choley - Ghislaine Marion - Chantal Perin - Jérôme Poguët (Président) - Yann Sauret (Secrétaire) - Christine Sérot - Géraldine Thomas (Trésorière)

Email : afr@geneuille.com

Courrier : 2, Chemin de l'ancienne Cure, 25870 Geneuille



↳ Pour plus d'informations

<http://afr.geneuille.com>

Un nouveau site web a été mis en ligne depuis 2011, pour prendre le relais de notre ancien site qui n'était plus mis à jour depuis deux ans maintenant.

Ce site permettra une mise à jour plus interactive et donc plus régulière par les différents intervenants de l'association (conseil d'administration, équipe d'animation, référents d'activité).

Vous y trouverez les informations pratiques, les menus, les programmes des centres de loisirs, des explications sur la tarification, et bien d'autres informations.



FC GENEUILLE



L'assemblée générale de juin 2012 du FC GENEUILLE a confié la présidence du club à Pascal BENOIT ; Jean Luc THIEBAUD, prenant les fonctions de correspondant du club auprès de la ligue de Franche Comté.

A l'heure où le football national est en perte de vitesse, au regard des résultats de l'équipe de France et de la baisse constante du nombre de licenciés, le FC GENEUILLE a décidé de rebondir.

EQUIPE SENIOR

Cette année une équipe senior s'est engagée en 5ème division de district.

Entraînée et managée par Gilles ANDREANI et Jordan ARBAUD, l'entraînement se

déroule le jeudi soir, au stade municipal de Geneuille.

Afin de pérenniser cette équipe, nous recherchons des joueurs et des dirigeants.

Contact :

Gilles ANDREANI - 06 72 47 58 10

Jordan ARBAUD - 06 52 30 67 64



Tizze del Pactus

**Le FC GENEUILLE VOUS PRESENTE SES
MEILLEURS VŒUX
ET VOUS SOUHAILTE UNE
EXCELLENTE ANNEE 2013**

Merci à tous nos partenaires, à la Mairie de Geneuille et à tous nos supporters.

Président

Pascal BENOIT

8 Rue Souleau GENEUILLE

Tél. : 03 81 57 60 02

Mail : pascal.benoit25@orange.fr

Secrétaire

Carlo DOS SANTOS

79 Rue Maupommet GENEUILLE

Tél. : 03 81 57 67 66

Mail : dos-santos.carlo@orange.fr

Equipes JEUNES

Depuis plusieurs années, les jeunes du village ont la possibilité de pratiquer le football à GENEUILLE.

Deux équipes ont été créées : Une pour les enfants nés avant 2004 et une équipe pour les enfants nés entre 2001 et 2003.

Les entrainements ont lieu

le mercredi après midi, et sont assurés par un éducateur de l'association Profession Sports.

Les matchs se déroulent le samedi matin pour les petits et le samedi après midi pour les plus grands.

Comme pour l'équipe senior, nous recherchons des jeunes talents nés entre 2000 et 2006.

Contact :

Georges VOIDEY - 03 81 57 60 98

Hervé MOUILLET - 03 81 57 64 92

➤ Bibliothèque Municipale



Plus de 4000 ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque de Geneuille dans tous les genres, pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Grâce aux dons des personnes que nous tenons à remercier, à la dotation financière de la Commune et aux différents prêts de la Médiathèque Départementale, notre structure s'est considérablement étoffée.

Parmi les nouveautés littéraires sorties récemment, nous ne donnerons ici que quelques exemples, pour les romans : Une Place à Prendre de J.K. Rowling, Et Puis Paulette de Barbara Constantine, Les Enfants Des Justes de Christian Signol..

Pour les amateurs de policiers Kaïken de Christophe Granger, La Sirène de Camilla Lackberg..

De nombreuses séries B.D. pour les enfants : Les Légendaires, Seuls, Les Nombrils, les Sisters, Lou, Les Enfants d'Ailleurs.. Des albums pour tous les âges Max et Lili, etc..

Un rayon spécial Ados avec romans : Pensées de Manon, Shérub, Les Chevaliers d'Emeraude, des Mangas, de B.D. : Aldebaran, le Grand Mort et bien d'autres.

Des ouvrages documentaires sur la cuisine, le jardinage, le bricolage, les arts, l'histoire, la géographie, le vécu..

Expositions thématiques pour les enfants et les adultes : Histoires pour faire peur, Noël etc..

N'hésitez pas à venir vous informer ou simplement visiter ces locaux agréables et fonctionnels, le samedi matin de 10 H à 12 H. Anne, Isabelle, Françoise et Sylvain sont à votre disposition !

La cotisation est modique : 8 euros par année civile pour l'ensemble d'une même famille (quel que soit le nombre de personnes composant le foyer)

Nous comptons déjà plus de 200 adhérents ! Venez nous rencontrer, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale



➔ L'école au temps de mon enfance...



Enfant, je n'ai fréquenté qu'une seule école primaire : celle de Geneuille.

J'ai débuté ma scolarité en Avril 1937 au moment de la rentrée scolaire. Il y avait à cette époque deux rentrées scolaires par année soit : une après les vacances de Pâques et une au 1er Octobre.

La scolarité débutait alors dès l'âge de 5 ans et durait jusqu'à l'âge de 14 ans inclus, soit pour moi en Juin 1946.

Durant cette période, je me souviens de la façon dont les heures de cours fonctionnaient : du lundi au mercredi et les vendredis et samedis de 8h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00.

Par la suite les horaires de cours ont souvent changé ; la durée du temps demeurait.

Les vacances scolaires étaient moins nombreuses qu'actuellement. Le premier jour de vacances avait lieu le 1er Novembre s'il tombait un jour de classe, autrement, je crois que nous avions des vacances une semaine entre Noël et le Nouvel an. Pour les vacances de printemps, elles avaient lieu pendant la période de Pâques et duraient je crois une semaine. Je ne me souviens plus exactement ! Mais à cette époque là, personne ne partait en vacances !

A l'école, j'ai commencé à apprendre à écrire sur une ardoise en carton avec un crayon qui faisait parfois beaucoup de bruit, avant d'avoir une vraie ardoise à laquelle il fallait faire attention pour ne pas la casser.

Plus tard, quand les élèves avaient un cahier, les débuts d'écriture se faisaient au crayon papier avant de passer à l'encre qui se trouvait dans des encriers intégrés aux pupitres.

Attention aux taches d'encre !!!!

Tout ceci se passait dans « la petite classe » dirigée par Mme DEBRAND, tandis que M. DEBRAND était responsable de celle des grands où j'entrais à 9 ans.

Je me souviens d'une époque où cet instituteur n'avait pas peur, c'était au moment de l'occupation allemande année scolaire 1940-1941.

Avant d'entrer en salle des classes, le maître d'école faisait aligner les élèves en deux rangs dans la cour et trois des plus grands se tenaient sur la porte d'entrée du préau et nous chantions notre hymne national « La Marseillaise »

Les soldats ennemis ont laissé passer ces moments sans manifester d'hostilité mais à la rentrée scolaire 1941, M. et Mme DEBRAND étaient relevés de leurs fonctions. M et Mme Carquille les ont remplacés.

En octobre précisément, j'entrais dans ce que nous appelions « La Grande Classe ».

Les méthodes avaient changé, mais l'enseignement était toujours très appliqué.

Je n'étais peut être pas un très bon élève, mais j'ai du rester 3 années scolaires dans le cours du certificat de fin d'études soit jusqu'en Juin 1946 où je quittais l'école après avoir obtenu mon certificat de fin d'études primaires.

Mais ce n'est pas tout. Rien ne nous était épargné, tout était imbriqué l'un dans l'autre, éducation religieuse ou laïque, tout allait de pair.

Avant d'aller à l'école, il y avait la messe du matin de 7h00 à 7h30 suivie du catéchisme de 8h00 à 9h00 en fonction des horaires de l'école.

Le soir, il ne fallait pas oublier les devoirs qui étaient corrigés le lendemain et également apprendre les leçons si on ne voulait pas être retenu après la classe.

Voilà une époque bien révolue et les élèves ne se rebellaient pas comme nous le constatons trop fréquemment actuellement, mais heureusement pas en école primaire.



A l'occasion de l'arrivée du nouveau curé de la Dame Blanche, nous avons souhaité donner la parole au père Etienne Bakessi dans le bulletin municipal.



C'est avec joie que je répons à la demande de notre maire de Geneuille. Le 14 novembre 2012 à 10h00, au terme de nos échanges en mairie sur diverses questions de société et celles de ma vie, il m'a été demandé d'apporter ma contribution au bulletin communal.

Par la richesse de notre partage, j'ai cru comprendre qu'il n'y a d'élus acceptable que celui qui est au service de la communauté et de la cité. Cela est vrai pour les hommes politiques comme pour ceux qui gèrent une communauté de baptisés.

Dans cette opération d'élaboration de la cité et de la communauté, tout élu joue un rôle très singulier : la vie en société. Elle consiste à prendre en compte tout homme et tout l'homme dans sa condition. Or l'homme se présente aujourd'hui sous les traits de plusieurs identités. Comment l'amener à rendre compte de l'espérance qui est en lui. C'est tout le problème il me semble de la coresponsabilité de tous ceux et toutes celles marqués par le souci de l'Autre : L'altérité.

Le problème que je pose n'est pas celui de deux modes de gestion, mais comment faire société dans un monde qui se globalise de plus en plus. La réponse peut nous venir soit de la cité soit de l'Eglise comme peuple de Dieu. Or comme l'atteste J.J.Rousseau, dans *Les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, paru dans la nouvelle édition de 1996 : «Le rapport de gouvernants-gouvernés est établi, en souveraineté, par la fable du contrat au sein de la sémantique du droit naturel». Affirmer cela, signifie en d'autres termes respecter ce consensus. C'est ce qui me semble fondamental dans une mission qui s'annonce complexe.

Cette complexité s'explique par la nature des personnes, leurs habitudes et par l'Histoire. Le nouveau

venu suscite parfois curiosité. Est-il celui qui doit venir ? Devons-nous en attendre un autre ? L'Eglise traverse une période difficile, le manque de prêtres est cruel, les églises se vident de jour en jour ; les fondamentalistes occupent l'espace. Les valeurs s'étiolent, les urnes ont désormais des membres fonctionnels comme pour l'homme...

Ma réponse à cette préoccupation lancinante est l'engagement mutuel des volontés qui est l'élément commun permettant à la société d'opérer une double fondation : la fondation de la cité elle-même, ensuite et corrélativement, la soumission à l'Esprit. Ceci me conduit à mon propos du dimanche 16 novembre «...Mais pour moi, la vie, c'est l'Autre. Pour cela croire que Dieu existe, tout le monde peut l'affirmer, mais croire que l'homme existe pour Dieu, voilà comment s'explique le choix qui m'engage pour cette communauté appelée à accepter la différence culturelle celle qui change sans doute notre approche ecclésiale».

Au moment de clore ce propos, qu'en dégager qui démente en même temps la formule de Proudhon : «La synthèse est toujours gouvernementale»?

J'ai cru montrer le rapport entre la cité et l'Eglise. Il porte comme on vient de le dire sur l'engagement mutuel des volontés. Comment faire pour que la société trouve à présent sa réponse dans notre modeste démonstration. Il ne me reste qu'à remercier notre maire et son conseil pour l'ouverture ; car j'ai trouvé place dans cette commune où la beauté des coeurs est inestimable.

Père Etienne BAKESSI
Curé de la Dame Blanche.

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS

CONTRE LES CAMBRIOLAGES,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur
www.interieur.gouv.fr

Nous attirons l'attention des parents de certains jeunes du village, qui traînent tard le soir dans les rues, qui créent des nuisances sonores pour le voisinage et détériorent les bâtiments publics et les propriétés privées. Ils sont souvent alcoolisés. Il est temps de sensibiliser la jeune population d'une part aux risques qu'ils encourent à errer dans les rues jusque tard dans la nuit ou tôt le matin, fortement alcoolisés et d'autre part leur apprendre le respect des personnes et des biens d'autrui.



Dans le cadre d'informations urgentes (ex : casse ou travaux sur conduite d'eau provoquant une coupure d'eau, etc...) à communiquer à chacun de nos administrés et, afin que les services de VEOLIA Eau puissent en avertir leurs abonnés, il est suggéré à chacun d'entre vous de communiquer ses coordonnées téléphoniques et/ou internet, soit en créant son compte abonné sur le site de Véoliaeau.fr ("Créez votre espace client") ou en contactant VEOLIA Eau au 0.810.000.777.



Afin de ne pas obstruer les collecteurs publics d'eaux usées il est demandé à chacun d'entre vous de respecter les rejets domestiques effectués au réseau.



A cet effet, il est rappelé que les toutes les lingettes nettoyantes ne sont pas autorisées à être jetées dans les sanitaires ; elles doivent être dirigées, après utilisation, dans le bac d'ordures ménagères prévu à cet effet.

POUR ETRE INFORMÉ DES PREVISIONS DE COUPURES D'EAU, INSCRIVEZ-VOUS SUR VEOLIAEAU.FR ET CREEZ VOTRE ESPACE CLIENT



<https://www.service-client.veoliaeau.fr/>



Accueil >

L'eau dans votre ville

➊ Accédez aux informations sur l'eau dans votre ville

L'origine et la qualité
Le prix du service
Les interventions de nos équipes

Code postal
Commune

➋ Votre Espace Client

➌ Payez en Ligne Votre Facture d'Eau

➍ Créez Votre Espace Client



↳ mariages

Julie BEY et Jody GUENET	21 janvier 2012
Sandra DESMONS et Jean-Michel BOURGEOIS	7 avril 2012
Vanessa FOUQUE et Pascal FEUILLET	30 juin 2012
Evelyne SCHENCK et Gilles JARDON	30 juin 2012
Anne-Laure PAILLOT et Gilles SPRING	7 juillet 2012
Stéphanie DELAUNAY et Hervé GOURAUD	6 octobre 2012

↳ naissances

Inès ORUS-CATALAN	31 décembre 2011*	*née en 2011 après l'élaboration du bulletin municipal 2012	
Clémence DAVID	2 janvier 2012	Alexandre CHOLEY	1 mars 2012
Nathan BERNARDIN	9 janvier 2012	Benoît MAIROT	17 mars 2012
Ana KLARIC	12 janvier 2012	Margaux MULENET	22 mars 2012
Lucinda STAEHLÉ	12 janvier 2012	Serena MOREL	15 juin 2012
Emir TEFFAHI	20 février 2012	Isaac BRÉAUTÉ	2 octobre 2012

↳ décès

Michel CHARLES	13 avril 2012
Noëlle BEAUSEIGNEUR (née CONTET)	12 mai 2012
Hubert BAGUE	6 août 2012
Jean-Claude ARNOUX	23 août 2012

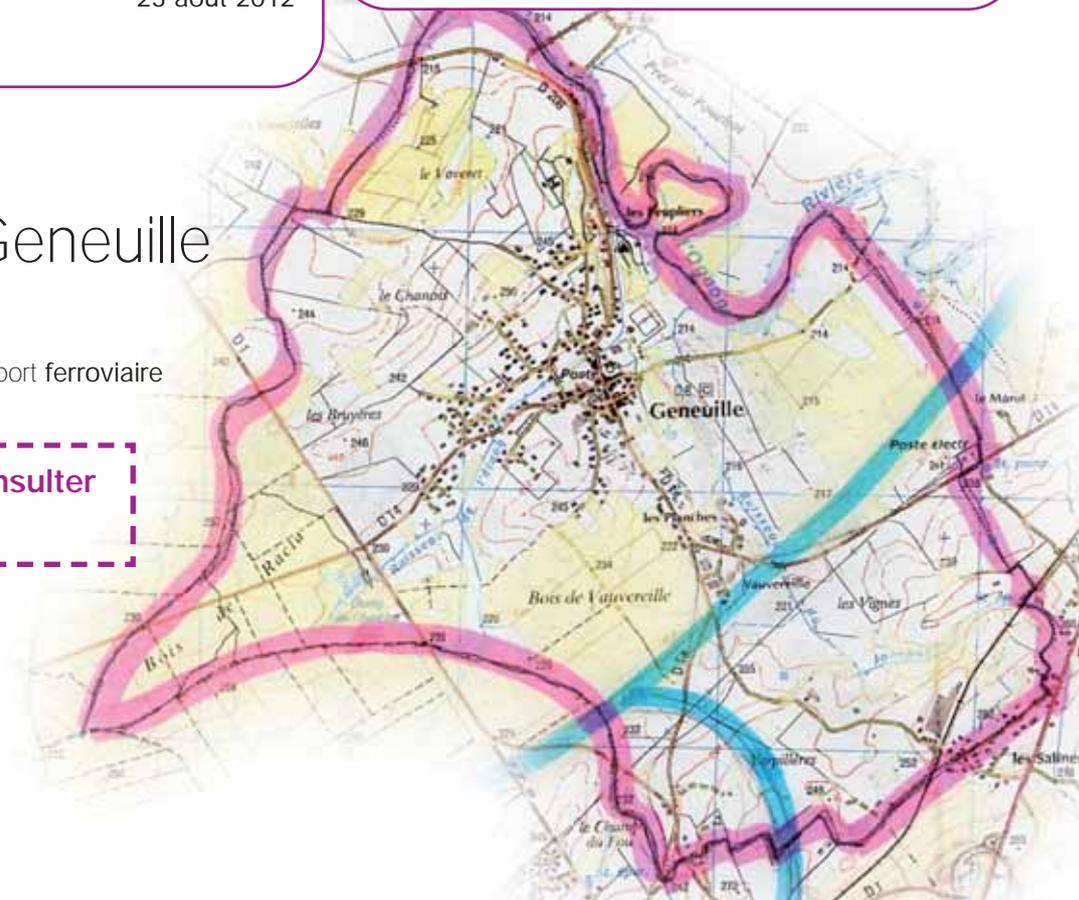
↳ Baptême Civil

Timéo MIVELLE	5 août 2012
---------------	-------------

↳ plan de Geneuille

- limite commune
- voies de desserte transport ferroviaire

Plan détaillé à consulter devant la mairie.



SERVICES

↳ Location de salle

↳ **Maison pour Tous** • Réservée aux habitants de Geneuille
M. François LONGERON • Tél. 03 81 57 71 14

↳ Services assurés par la CCVDB

(Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche)

↳ **Maison des Services**

6 route de Besançon DEVECEY • Tél. 03 81 56 86 81

↳ **Ordures ménagères** : Tél. 03 81 56 86 81

↳ **Relais familles assistantes maternelles**

• Tél. 03 81 56 85 52 ou 06 88 60 18 80

↳ **Transports- Allo bus**

• Tél. 03 81 59 05 00

Comptes-rendus du Conseil Communautaire disponibles en Mairie

↳ Services aux habitants

↳ **INTERMED**

121 Grande-rue • 25000 BESANÇON • Tél. 03 81 81 54 79

permanences en mairie de Geneuille *se renseigner au secrétariat de mairie.*

↳ **GDF**

Urgence Sécurité Gaz • Tél. 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

↳ Gendarmerie d'École-Valentin

1, rue des Tilleuls • Tél. 03 81 21 16 60

↳ Police Nationale • Tél. 17

↳ Agence Postale Communale

2 rue Maupomet • Tél. 03 81 81 39 55

↳ Garage Geneuille Automobiles

ZA Les Planches • 61 rue Lyautey • Tél. 03 81 57 71 74

↳ Taxis de Geneuille

• M. RIBEIRO • Tél. 03 81 57 74 89 ou 06 08 56 58 39

• M. DOS SANTOS • Tél. 03 81 57 67 66 ou 06 08 36 47 93

↳ Santé

↳ **Médecin**

Dr Daniel POURCELOT • 71 rue Maupomet • Tél. 03 81 57 71 57

↳ **Médecin de garde** • Tél. 3966 la nuit, le week-end et les jours fériés.

↳ **Kinésithérapeutes** • 16 rue Maupomet

M^{me} Laurence VALNET • Tél. 03 81 57 67 72 ou 06 74 05 30 71

M. Bruno FONTAINE • Tél. 06 87 94 47 57

↳ **Infirmier DE**

M. Jean-Sébastien OUDOT • 24, rue Lyautey

• Tél. 03 81 62 19 82 ou 06 75 87 92 82

Permanences lundi - mercredi de 9h à 9h30 ou sur rendez-vous

↳ **Pompiers** • 18

↳ **Urgences N° européen** • 112

↳ **Samu** • 15

↳ **Hôpital** • Tél. 03 81 66 81 66 (standard CHU)

↳ **Centre antipoison** • 15 (Besançon) ou Tél. 03 88 37 37 37 (Strasbourg)

